

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février 2024, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers-d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 06/02/ 2024

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20240213-DEL_2024_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2024

PRESENTS :

Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Fabienne AGNOUX, Messieurs Gérard BRETTE, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Fernand ZANETTI.

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Claude TALBERT, Georges CARAMINOT, Laurent GOURDOUX, Stéphanie MAGNE, Marie-Claude AVELINO, Audrey PAREL.

PROCURATIONS :

Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Audrey PAREL donne procuration à Gérard BRETTE.

Délibération n° 2024-07

**Avis de principe sur le lancement des études relatives à un projet
de parc AGRIVOLTAIQUE sur la commune**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que, suite de la présentation d'un projet de parc AGRIVOLATAIQUE par M. GONZALEZ représentant la société RP GLOBAL, il souhaite que l'assemblée émette un avis de principe sur l'engagement des études relatives à ce projet, celui-ci étant situé sur la commune.

Le conseil municipal a pris acte de l'engagement de M. GONZALEZ représentant la société RP GLOBAL de rendre compte de l'avancement de l'étude à chaque étape et que le conseil pourra prendre une décision contraire à celle votée ce jour. La société RP GLOBAL cessera sans délai ses études conformément à l'engagement pris devant le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'émettre un avis favorable avec 7 voix pour et 3 abstentions.

Membres : 14

Présents : 8

Représenté(s) : 2

Nombre de votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 3

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX

